



Notice admission sur titre BUT

Rentrée 2024

Table des matières

Préambule	2
Conditions d'admission	2
1. Public concerné.....	2
1.1 Niveau requis.....	2
1.2. Age et situation	2
1.3 Niveau de français	2
2. Nombre de places	2
3. Etapes de l'admission.....	3
3.1 Dépôt du dossier complet	3
3.2 Test d'admissibilité.....	3
3.3 Jury d'admissibilité.....	3
3.4. Épreuve orale d'admission.....	3
3.5. Jury d'admission	4
4. Résultats	4
Contact	4

Préambule

Télécom Paris recrute pour la rentrée 2024 des étudiants issus de BUT 3 en formation initiale.

La première année de la Formation d'ingénieur s'effectue sous statut étudiant ; les 2e et 3e années de cycle ingénieur s'effectuent sous le statut apprenti. La recherche de mission en entreprise s'effectue donc en cours de 1^e année d'étude.

4 parcours sont proposés en apprentissage :

- Cybersécurité ;
- Intelligence Artificielle ;
- Systèmes Embarqués ;
- Réseau-Télécom-IOT (Internet des Objets) ;

L'étudiant ou l'étudiante candidate à la voie par apprentissage à Télécom Paris. Les candidats admissibles seront invités à formuler des vœux pour les quatre parcours proposés. Ces vœux sont une information pour le jury et ne sont pas contractuels. L'affectation au parcours sera déterminée par le jury d'admission.

La filière de formation initiale par apprentissage conduit au diplôme d'ingénieur Télécom Paris.

Conditions d'admission

1. Public concerné

1.1 Niveau requis

L'admission à Télécom Paris est ouverte aux candidats titulaires d'un bachelor universitaire de technologie (BUT 3) dont la dominante est en adéquation avec la formation dispensée à l'école.

1.2. Age et situation

Le candidat doit :

- être âgé au plus de 30 ans (29 ans révolus) à la date du contrat d'apprentissage.
- être français, ou étranger en situation régulière de séjour ET de travail à temps plein en France.

1.3- Niveau de français

L'étudiant étranger devra justifier d'un niveau de français en compréhension et expression orales et écrites.

2. Nombre de places

10 places sont ouvertes pour la rentrée 2024.

3 - Etapes de l'admission

3-1 Dépôt du dossier complet

Avant le **12 mars 2024** sur la plateforme de l'IMT: <https://dossier-apprentissage.imt.fr>

Tout candidat ayant déposé un dossier complet sera convoqué à l'épreuve écrite de Mathématiques.

3-2 Test d'admissibilité

La date prévue est le **11/04/2024**.

Le test sera sous forme de QCM de 90 minutes et porte sur les Mathématiques : exemple de sujet :

<https://www.telecom-paris.fr/fr/ingenieur/comment-integrer/apprentissage-ats-dut>.

Pour vous préparer, le programme est le suivant :

- Nombres complexes : module et argument, équation du second degré, trigonométrie.
- Algèbre linéaire : espace vectoriel, applications linéaires, système libre et générateur, inversion de matrice, produit scalaire, déterminants, valeur & vecteur propres.
- Analyse : suite, fonctions à une et plusieurs variables, limites et continuité, calcul intégral et différentiel, développements limités, équations différentielles, séries de Fourier.
- Probabilité & statistique : événements indépendants et disjoints, formule de Bayes, variables aléatoires discrètes, moyenne, variance.
- Algorithmique : tests logiques, boucles, tableaux.

3.3 Jury d'admissibilité

Le jury d'admissibilité se réunit le **11/04/2024**.

Il évalue la qualité des dossiers, ainsi que les résultats à l'épreuve de Mathématiques et convoque les candidats admissibles à l'épreuve orale d'admission.

3.4. Épreuve orale d'admission

L'entretien aura lieu en présentiel sur le campus de Télécom Paris le **1/05/2024**.

Le candidat passe un entretien d'une durée de 30 minutes maximum devant un jury comprenant des enseignants chercheurs, de professionnels du domaine et de membres de la direction de l'Enseignement.

Le candidat présente en **10** minutes une réalisation technique dans le cadre de son parcours de BUT (apprentissage, projet ou stage). Ce projet est représentatif des savoir-faire et de l'expérience acquis dans un contexte professionnel.

Le candidat est invité à choisir une situation de son apprentissage (stage, projet long, ...) ayant conduit à la résolution d'un problème bien identifié.

Pour l'exposé, il s'appuie sur une présentation de type PowerPoint.

Cette présentation permet au jury d'apprécier la capacité du candidat à :

- structurer son discours et ses idées, proposer un plan pertinent ;
- décrire le problème dans son contexte avec le vocabulaire et les concepts scientifiques et techniques associés ;
- proposer et sélectionner des solutions pertinentes en s'appuyant sur son environnement de travail et sur la littérature du domaine ;
- analyser les résultats produits et justifier les choix afférents ;

La présentation est suivie d'une séance de questions/réponses de **20** minutes portant sur

- des aspects liés au projet présenté (techniques ou expérience professionnelle) ;
- le projet académique et la motivation.

Les entretiens auront lieu sur le campus de Télécom Paris, 19 place Marguerite Perey, 91123 Palaiseau.

3.5. Jury d'admission

Le jury d'admission se réunit le **16/05/2024**.

Le jury arrête le classement conditionnel des candidats n'ayant pas encore validé leur BUT 3 à la date de sa réunion.

L'admission définitive de ces candidats ne peut être prononcée que si leur troisième année de BUT est validée dans le cadre de la session normale d'examens. L'admission des candidats est prononcée par le directeur de l'école.

4- Résultats

L'école appelle les candidats admis. Ceux-ci doivent faire connaître leur décision (acceptation ou refus) dans les délais qui leur seront notifiés dans leur lettre d'admission.

En cas de refus ou de non-respect de transmission d'éventuelles pièces manquantes, ou de non-retour quant à leur acceptation, ils seront considérés comme renonçant au bénéfice de leur admission.

Les candidats mis sur liste d'attente sont également notifiés.

Contact

apprentissage@telecom-paris.fr

FIN DU DOCUMENT
